



Est ce que le casier judiciaire n3 s'efface

Par **mimi56**, le **11/09/2008** à **15:15**

Bonjours, je voudrais savoir si les condamnations reste longtemps sur le casier n3 car mon conjoint a eu diverse condations quand il était un peu plus jeune et je voudrais savoir si ca s'efface, car moi je voudrais faire une demande pour être assistante maternelle et je voudrai pa que ca me porte préjudice. Merci

Par **JamesEraser**, le **11/09/2008** à **18:07**

<http://www.justice.gouv.fr/cjn/extraits.htm>

En cliquant sur le lien ci-dessus vous aurez les réponses selon le cas de figure.
Le mieux est qu'il demande un extrait de casier B3. il aura la réponse immédiatement.
Experatooment